

Problème juridique pour une soirée étudiants

Par **azzzezlz**, le **18/05/2009** à **17:29**

Bonjour,

Nous sommes un regroupement d'étudiant, et nous désirons organiser une soirée qui regroupera près de 800 personnes sur un bateau au coeur de paris. Nous réclamons une participation aux frais de 12 euros.

Nous aimerions savoir si notre fête est possible d'un point de vue juridique ? Comment faire pour souscrire a des assurances ???

N'hésitez pas à me contacter

Cordialement